

## Le mot du maire

Chères Abergéuses et chers Abergéurs,

Nous voici à l'aube d'une nouvelle année. Les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter, la santé, la joie, le bonheur et la réussite pour l'année 2022.

Espérant la fin de cette période « covid » pour que toutes et tous puissiez reprendre vos activités sereinement.

C'est avec un réel plaisir que je vous présente notre édition Hiver 2021-2022 du bulletin municipal.

La période estivale s'est terminée sans nous avoir vraiment offert ses plus beaux rayons de soleil. J'espère, malgré tout, que ces moments de vacances vous ont tout de même apporté du repos et que la rentrée s'est bien déroulée.

Depuis la dernière parution du bulletin municipal, voici un point sur nos réalisations :

- Le Périmètre de Protection Immédiat (PPI) du captage de la source des Auges a été finalisé : la pose d'un grillage a été réalisée par l'entreprise FCE de Levier. Grâce à la création d'un regard tampon, tâche effectuée par les agents communaux, le retour de débit pour la commune est d'environ de 30 m<sup>3</sup>/jour, et ce, en complément de notre source de « la Fuvelle », sur une consommation moyenne de 210 m<sup>3</sup>/jour.
- Une étude de turbidité et de débit de la source Théveny est actuellement en cours, dans l'objectif de sa remise en service.
- Le relais TDF de Saint-Théodule est actif depuis le 15 octobre dernier. Il doit permettre une meilleure couverture du réseau de téléphonie.
- Comme beaucoup de communes, nos forêts subissent l'attaque de scolytes. Nous avons exploité 1200 m<sup>3</sup> de chablis. De plus, nous avons été dans l'obligation d'effectuer des coupes « sanitaires ».

- Un parking de 10 places a été créé au centre du village, ainsi qu'un jardin partagé attenant, avec des emplacements qui seront disponibles au printemps 2022. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître en Mairie.
- Le périscolaire proposera un encadrement et des animations pendant une semaine durant les vacances scolaires de février 2022. Vous trouverez toutes les informations utiles dans l'article dédié.
- Rénovation de l'église : Malgré le désistement de notre mécène, celui-ci s'engage à financer les travaux du beffroi. L'équipe municipale continue d'avancer sur ce dossier : une convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, les associations partenaires (diocésaine et Saint-Théodule) et la commune est en cours de rédaction. Celle-ci permettra de lancer un appel aux dons, qui seront défiscalisés, pour réaliser les travaux d'urgence de sécurisation et de chauffage. Les propositions sont en cours de signature.
- Comice 2022 : Nous l'accueillerons dans notre commune, le premier week-end d'octobre, conjointement à un colloque du Conseil National des Appellations d'Origine Laitières (CNAOL). Ce week-end s'annonce festif tant pour les participants que pour les bénévoles. N'hésitez pas à rejoindre l'association créée spécialement à cet effet ! Nous avons besoin de chacun d'entre vous.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui participent à la vie de notre commune, les adjoints, toute l'équipe municipale ainsi que les agents qui m'épaulent au quotidien.

Je reste disponible pour tout échange et suggestion. Continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

À très bientôt.

Votre Maire, **Ludovic MIROUDOT**

Le mot du maire  
Le périscolaire  
Le bénévolat étudiant : un bonus sur le CV de votre enfant  
Le comice 2022 à Labergement-Sainte-Marie  
L'association de pêche de Labergement-Sainte-Marie  
Calendrier 2022 pour la collecte des ordures ménagères  
QR code  
Transhumance « Résidence d'artistes »  
Les Sapeurs-Pompiers fusionnent et s'installent dans une nouvelle caserne  
Anciens combattants  
Belles visites durant les six derniers mois  
Aide à Domicile en Milieu Rural ; recherche d'un référent  
Espace réservé à l'expression des élus de la liste « Bien vivre à Labergement »  
Présentation du personnel communal  
Vidéo Protection  
Infos

---

## Le Périscolaire

Le périscolaire est un service proposé aux familles permettant d'accueillir les enfants, avant et après l'école ainsi que pour le repas du midi. Il a été mis en place, sur notre commune, à l'initiative des municipalités de Labergement-Sainte-Marie et Saint-Point, il y a quelques années. Une convention a été signée avec l'ADMR pour en assurer la gestion. Le financement, quant à lui, est assuré par les parents (en fonction de leur quotient familial), la CAF et les deux communes.

Les besoins et les modes de vie évoluant, il est donc important et nécessaire d'adapter ce service. C'est pourquoi plusieurs questionnaires ont déjà été réalisés afin de mieux connaître les attentes des familles. Il a souvent été constaté qu'il pouvait y avoir une grande différence entre les besoins recensés et les inscriptions réelles. Il n'est donc pas toujours évident, pour les municipalités, d'augmenter les prestations engageant ainsi des frais supplémentaires sans que ce soit un réel plus pour les familles. Le dernier questionnaire, réalisé au printemps, montrait une forte demande pour un accueil dès 7 h, un accueil le mercredi toute la journée ainsi que pendant les vacances scolaires.

Une réflexion est actuellement en cours quant à l'augmentation des prestations. C'est pourquoi nous aimerions tester la mise en place d'un accueil

de loisirs la dernière semaine des vacances de Février (du 20 au 25.02.2022) avec 20 places pour des enfants de 6 à 12 ans.

Si l'expérience est concluante, elle pourrait être reconduite et étendue aux autres périodes de vacances.

L'autre information importante, en cette fin d'année, concerne l'augmentation des salaires des animateurs du périscolaire. En effet, un décret sur la revalorisation des salaires du personnel travaillant dans le secteur de l'aide à la personne a été voté par le gouvernement. Il est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> octobre. Ceci se traduit donc par une augmentation des coûts pour les familles et les collectivités.

Pour l'année 2021, les Communes de Labergement-Sainte-Marie et Saint-Point ont décidé de faire un geste en faveur des familles concernées et de prendre à leur charge la totalité de cette augmentation. Cette position pourra être revue pour les années suivantes.

Nous restons, bien entendu, à votre écoute. N'hésitez donc pas à nous faire part de vos remarques. Et pensez à inscrire vos enfants dès que possible pour l'accueil de loisirs en février, les places sont limitées !

## Le bénévolat étudiant : un bonus sur le CV de votre enfant

Votre enfant envisage de devenir bénévole ? Que ce soit sur le campus, dans une association sportive, en faveur d'une action sociale ou environnementale, le bénévolat permet aux jeunes de se démarquer sur leur CV, d'acquérir de nouvelles compétences mais aussi de prendre confiance en eux.

### Le bénévolat : un plus sur le CV et dans la lettre de motivation d'un jeune

En 2019, 63 % des jeunes se définissaient personnellement comme "engagés" et plus d'un sur deux pensait que le meilleur moyen de le faire était de s'investir dans une association (caritative, culturelle, sportive, écologique...). Ainsi, dans un univers professionnel où les curriculum vitae sont

de plus en plus formalisés, le bénévolat est très apprécié des recruteurs car il est le témoin d'une première expérience de terrain. Il symbolise la motivation, l'ouverture d'esprit, la prise de responsabilités et l'engagement de l'étudiant. Des qualités recherchées par les employeurs et un atout de taille surtout si votre enfant a peu d'expérience professionnelle.

**Dans notre village**, plusieurs associations organisent ponctuellement des manifestations (Animation du 14 juillet, Journée de nettoyage du village, Soirée Moules frites, Batterie-Fanfare, Journée Voie Verte, Tournoi de Foot, Concours de Pétanque, Pêche etc...) et elles sont très demandeuses de nouvelles recrues bénévoles.

Vous trouverez, sur le site internet du village, les coordonnées de chacune d'elles et nous vous invitons à prendre contact.

## Le comice 2022 à Labergement-Sainte-Marie

En 2022, notre commune accueillera, à la salle des Vallières, les 29 et 30 septembre, le **Conseil National des Appellations d'Origine Laitières (CNAOL)** pour l'anniversaire des AOP Morbier / Mont d'or.

On attend pas moins de **200 participants de la France entière** avec, très certainement, la présence du **Ministre de l'Agriculture**.

### Le 1<sup>er</sup> Octobre 2022 : Comice Agricole à Labergement-Sainte-Marie

Une association sera créée à cet effet et la municipalité attend une grande implication des villageois, des écoles et des associations pour préparer cet événement.

Un appel aux participants passera sur le panneau lumineux mais, si vous êtes intéressés, vous pouvez dès maintenant vous inscrire en Mairie.



*Le comice agricole du canton  
organisé à Labergement-Sainte-Marie, rue des lilas,  
le 23 septembre 1978 sous un soleil radieux*

Notre commune a accueilli son premier comice agricole en 1912. La dernière de ces manifestations dans notre localité remonte à l'an 2000, journée gâchée par une pluie diluvienne.

Souhaitons que le 1<sup>er</sup> octobre 2022 soit l'occasion de tous nous rassembler lors de cette fête qui dépasse les limites du monde agricole pour être un événement traditionnel qui mettra à l'honneur notre belle région et notre village.



## L'association de pêche de Labergement-Sainte-Marie

En 1920, Messieurs Authier Léon, adjoint au maire de la commune de Labergement-Sainte-Marie et Jean Courier de Méré, vice-président de la société des pêcheurs à la ligne, « La Truite », conviennent d'un bail fixant les conditions d'exercice de la pêche sur le territoire communal.

Depuis, de l'eau a coulé sous le pont de la Poste... Et, en 1989, est créée l'Association de Pêche de Labergement-Sainte-Marie sous la présidence de M. Claude Drezet.

Actuellement, l'association – qui est une section de l'AAPPMA « Truite Pontissalienne Lac-St-Point » - compte une dizaine de membres actifs locaux des villages environnants et du département voisin. Elle est présidée par M. Denis Hérault.

L'association a pour objectif de participer activement à la protection du patrimoine piscicole et des milieux aquatiques. Elle détient et gère des droits de pêche sur le domaine communal et effectue également des opérations d'information et de promotion de l'activité pêche.

Cela se traduit par des interventions régulières d'entretien, de nettoyage, d'élagage, de faucardage... des rives du Doubs, des ruisseaux et du plan d'eau de la Seigne à proximité du lac de Remoray.

Parallèlement, dans le cadre du projet éducatif local mis en place par la communauté de communes,

les pêcheurs ont initié de jeunes enfants aux techniques de la pêche et à la découverte des milieux aquatiques, des poissons...

Ainsi, depuis 2011, 23 stages pêche se sont déroulés, soit 245 petits pêcheurs, filles et garçons, ayant acquis des connaissances et techniques halieutiques.

L'ambiance autour du plan d'eau est toujours bonne et les bénévoles de l'association sont ravis de transmettre aux plus jeunes les rudiments de leur passion.

Un des rendez-vous phare de l'association est l'organisation de son traditionnel concours de pêche. Un moment convivial et festif pour toutes et tous qui réunit de nombreux adeptes, petits et grands, autour du plan d'eau de la Seigne.

Ce concours est ouvert à tous, titulaires ou non d'une carte de pêche, et a lieu le troisième dimanche de juillet. Il fêtera, en 2022, son 40ème anniversaire : avis aux amateurs !!!

L'Association de pêche de Labergement-Sainte-Marie recrute de nouveaux membres actifs. Merci pour votre futur investissement.

**Contact : Denis Hérault**  
**06 51 21 41 19**



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2022,  
les jours de collecte évoluent !

**Labergement-Ste-Marie  
Les Longevilles-Mont d'Or  
Rochejean**



**LES VENDREDIS**

- 14 • 28 janvier
- 11 • 25 février
- 11 • 25 mars
- 8 • 22 avril
- 6 • 20 mai
- 3 • 17 juin
- 1 • 15 • 29 juillet
- 12 • 26 août
- 9 • 23 sept.
- 7 • 21 oct.
- 4 • 18 nov.
- 2 • 16 • 30 déc.



**LES MERCREDIS**

- 12 • 26 janvier
- 9 • 23 février
- 9 • 23 mars
- 6 • 20 avril
- 4 • 18 mai
- 1 • 15 • 29 juin
- 13 • 27 juill.
- 10 • 24 août
- 7 • 21 sept.
- 5 • 19 oct.
- 2 • 16 • 30 nov.
- 14 • 28 déc.

## QR code



La Municipalité s'est munie d'un QR code pour faciliter l'accès au site internet.

Flashez-le et vous aurez accès à l'actualité qui nous est transmise, aux comptes rendus des réunions du conseil municipal, aux soirées prévues à la Salle des Vallières, etc...

[labergement-sainte-marie.fr](http://labergement-sainte-marie.fr)

## Transhumance « Résidence d'artistes »

Dans le cadre des résidences d'artistes du département du Doubs - Saisons C@p25, nous avons accueilli, pendant une semaine, la compagnie **Les Trois Sœurs** qui s'est installée à l'espace « les Vallières ».

Les artistes sont allés à la rencontre des élèves de l'école des Deux Lacs et des résidents de l'EHPAD de Mouthe.

Les élèves de CM ont créé une petite pièce de théâtre sur le temps qui passe, avec une mise en scène soignée, pour leurs grands-parents et résidents de l'EHPAD.

Beaucoup de rires et quelques larmes et comme réconfort un goûter apporté, bien sûr, par les enfants.



# Les Sapeurs Pompiers fusionnent

et s'installent dans une nouvelle caserne

## Naissance d'un nouveau Centre de Première Intervention Renforcé (C.P.I.R.)

Il en était question depuis 2005 : à cette date, les centres communaux de Labergement et Malbuisson fusionnaient pour devenir le Centre de Première Intervention de La Fuvelle (CPI La Fuvelle). Les bâtiments de chacune des communes n'étant pas adaptés pour accueillir l'ensemble des véhicules nécessaires, le CPI La Fuvelle a vécu, durant 15 ans, avec la particularité, très contraignante, d'avoir ses moyens répartis sur 2 casernes (une à Labergement vers les ateliers communaux pour les moyens « incendie », et l'autre à Malbuisson vers l'école pour les moyens dédiés au « secours à personnes et opérations diverses »).

De leur côté, les Sapeurs Pompiers de Vaux-et-Chantegrue, Saint-Point, Les Grangettes, Malpas et La Planée formaient le CPI Rive Gauche suite à leur départementalisation.

Dans la stratégie de réorganisation de ses moyens, le SDIS 25 (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Doubs) décide, finalement, de lancer la fusion des CPI de La Fuvelle et de Rive Gauche, soit 2 centres et 3 casernements à rassembler et à implanter en un lieu stratégique : ce sera la zone d'activité, derrière la fruitière des Lacs. Ce lieu, situé à proximité du carrefour des 2 routes départementales (Le Coude), est idéalement centré sur le nouveau secteur étendu d'intervention, tout en optimisant le délai de couverture du secteur des lacs (temps de trajets « pompiers/caserne + caserne/lieu d'intervention »).



### LE C.P.I.R. LABERGEMENT-SAINTE-MARIE en CHIFFRES

- 25** Sapeurs Pompiers Volontaires dont  
**9** femmes, soit plus d'un tiers
- 4** équipes de garde
- 1** semaine : durée de garde d'une équipe
- 75** Interventions sur le premier trimestre de fonctionnement
- 250** Interventions par an en prévision



Avec un premier coup de pelle en septembre 2020, la couverture du bâtiment est achevée le 24 décembre 2020 sous les premiers flocons de neige. Dix mois plus tard, avec un mois d'avance, le bâtiment est livré en juillet 2021.

Le 31 juillet 2021, à 11h, les anciens centres ferment leurs casernes respectives, emménagent dans la nouvelle caserne et fusionnent pour devenir le C.P.I.R. Labergement-Sainte-Marie.

La nouvelle caserne est dotée de 4 travées pour le rangement des véhicules, d'un local alerte, d'un bureau, de vestiaires et douches séparés hommes et femmes, une salle de sport et une salle de formation. L'armement du centre comprend :

- 1 fourgon incendie
- 1 camion dévidoir
- 1 véhicule toutes utilisations
- 1 véhicule hors chemins
- 1 véhicule de liaison
- 1 bateau léger
- 1 motopompe remorquable

Les communes, couvertes en premier appel par le nouveau centre, sont : Labergement-Sainte-Marie, Malbuisson, Vaux-et-Chantegrue, Saint-Point, Les Grangettes, Malpas, La Planée et Remoray-Bougeons.



## LES POMPIERS RECRUTENT

Le centre de Labergement est à la recherche de personnes disponibles souhaitant venir compléter l'équipe afin de pouvoir continuer à assurer les secours sur notre territoire de vie.

**Contact : 06 31 29 60 43**



A 41 ans, le lieutenant **Cyril DEY** prend le commandement du nouveau Centre de Labergement-Sainte-Marie. Sapeur Pompier depuis 1997, il est nommé chef du centre de La Fuelle en 2018. En 2021, il suit la formation d'officier de sapeur pompier et il est nommé chef du C.P.I.R. Labergement-Sainte-Marie. Il sera secondé par son adjoint, l'adjudant-chef Patrice GIRARD.

# Anciens Combattants



A l'initiative des Anciens Combattants de la grande guerre, l'association des Anciens combattants et mobilisés de Labergement-Sainte-Marie et des Granges-Sainte-Marie a vu le jour le 24 mars 1924.

97 ans d'existence où anciens combattants 1914-1918, 1939-1945, Indochine et anciens d'Algérie ont toujours resserré les liens de solidarité et de camaraderie qui doivent les unir et leur permettre de se prêter mutuellement un appui moral et matériel, d'assurer la défense de leurs droits, ainsi que ceux des veuves, orphelins et ascendants des camarades tués à l'ennemi ou décédés, d'honorer la mémoire des braves tombés au champ d'honneur et de contribuer à la dignité des obsèques de chacun de leurs membres.

Suite au décès de M. Pierre Marguier, dernier président, les six membres anciens combattants d'Algérie désiraient que la municipalité prenne le relais et celle-ci s'est engagée à respecter le devoir de mémoire, dans la continuité des objectifs de l'association.

De nombreuses personnes se sont rassemblées autour du monument aux morts pour la commémoration du 11 novembre 2021. Une cérémonie ensoleillée, marquée par la présence exceptionnelle de militaires du 2<sup>ème</sup> escadron de formation spécialisée de Montereau.

M. le Maire, élus, anciens combattants, militaires, batterie-fanfare, sans oublier les enfants des écoles et abergers se sont recueillis au cimetière puis rendus au monument aux morts pour un moment de souvenir et de recueillement.

A l'issue de la cérémonie, la municipalité a offert un sachet de bonbons aux enfants présents et un vin d'honneur a été offert à tous. Les Anciens Combattants, accompagnés de leurs épouses et des veuves de leurs camarades décédés, se sont retrouvés au bistrot de l'Aberge pour un repas convivial.

Le lundi suivant, les classes de CM2 des deux écoles et les anciens combattants ont pu découvrir le 2<sup>ème</sup> régiment de Hussards basé à la salle des Vallières. Un grand remerciement au capitaine Pierre Benage.

## Belles rencontres durant les six derniers mois



26 août. Visite de Mme Annie Genevard



21 octobre au Grand-Bornand



8 novembre. Visite de M. Gérard Larcher

### 26 août :

Visite en août de **Mme Annie Genevard**, Vice-présidente de l'Assemblée Nationale, Députée du Doubs

### 21 et 22 Octobre au Grand-Bornand :

- Rendez-vous avec **l'Association Nationale des Élus de la Montagne**,
- Désertification médicale dans les milieux ruraux,
- Problématique du loup,
- Sensibilisation à la question des scolytes dans nos forêts.

### 8 Novembre :

Visite du Président du Sénat **M. Gérard Larcher**, sur invitation des Sénateurs du Département : **Mme Annick Jacquemet**, **M. Jacques Groperrin** et **M. Jean-François Longeot**.

Rencontre avec les maires des communes forestières pour évoquer leurs difficultés, puis visite et inauguration du parc de trackers solaires de Rochejean.

Remise de la médaille du Sénat à M. le Maire de Labergement-Sainte-Marie.

### 16 au 18 Novembre :

**Congrès des Maires** à Paris.



17 novembre.  
Congrès de  
l'association des  
maires de  
France à Paris

Ludovic Miroudot  
avec  
Édouard Philippe  
et  
Éric Dupont-  
Moretti



# Aide à Domicile en Milieu Rural

cherche référent \_\_\_\_\_

Sur le village, un référent bénévole veille sur nos seniors. Il apporte présence, soutien moral ainsi qu'une aide aux démarches administratives.

Il propose également, aux personnes les plus vulnérables et fragiles, la mise en place de services tels que, la télé assistance et les services de maintien à domicile.

Cette personne est un maillon indispensable dans la communication entre les bénéficiaires, l'ADMR et la municipalité.

M. Bernard Robbe remplit ce rôle depuis de longues années et souhaiterait pouvoir maintenant passer la main en formant et en accompagnant

une personne volontaire, sensible à toutes les problématiques du grand âge et à l'isolement accentué en cette période de pandémie.

Si cet engagement vous tente, merci de contacter  
**M. Robbe Bernard au 03 81 69 77 72**

En parallèle, la municipalité, consciente des enjeux de politique sociale que représente le maintien à domicile des personnes de plus de 65 ans, a voté en mai 2021, l'octroi d'une aide de 50 € pour toute première souscription à la télé assistance pour les habitants du village.

Renseignements en Mairie.

## Espace réservé à l'expression des élus de la liste « Bien vivre à Labergement »

*Chères Abergéuses, chers Abergéurs*

*Dans l'agenda 2019, l'ancienne équipe municipale vous annonçait le projet de restauration de notre église, grâce au soutien financier issu d'un mécénat couvrant la totalité des dépenses (montant estimé à 2'000'000 €).*

*La crise sanitaire et les élections ont repoussé la signature de la convention tripartite (Mairie, Fondation Du Patrimoine, Mécène).*

*Monsieur Pasquier a poursuivi sa mission de soutien et apporté ses connaissances du dossier à la nouvelle équipe.*

*Malheureusement les mécènes ne poursuivront pas le projet avec l'équipe municipale en place. Leur lettre présentée sur le panneau d'affichage public de la Mairie en donnait les raisons :*

*« Depuis janvier 2017, nous avons travaillé, Monsieur Le Curé Jean-Claude Menoud, Monsieur le Maire Daniel Pasquier, des membres de l'ancien conseil municipal, des membres du service de coordination territoriale du département du Doubs, des membres de l'équipe pastorale, des paroissiens, la Commission Diocésaine d'Art Sacré et moi-même, sur le projet de restauration de l'église Saint-Théodule de Labergement Sainte-Marie.*

*La dynamique construite tous ensemble était tout autant de promouvoir le culte que de défendre le patrimoine du village et de développer dans l'église l'accueil de manifestations culturelles.*

*Le fruit de ce travail nous avait permis, sereinement, de cerner les travaux dont l'église a besoin et de choisir un artiste pour la réalisation du mobilier liturgique dont la création artistique aurait enrichi le patrimoine communal.*

*La nouvelle équipe municipale ne manifeste pas le même intérêt sur ce projet et force est de constater que nous ne partageons pas les mêmes valeurs.*

*Les décisions prises lors des conseils municipaux, au cours de l'année passée, laissent clairement un doute quant aux possibilités de gérer des travaux en toute confiance.*

*Nous ne poursuivons donc pas ce projet dans ce contexte.*

*Cependant, pour permettre la réouverture de l'église fermée du fait de l'état du beffroi qui nuit à la sécurité et maintenir le lien des paroissiens avec l'église de Labergement Sainte-Marie, je sollicite l'équipe municipale d'engager les travaux de réparation avec l'entreprise BODET selon le rapport qu'elle avait établi en 2018. J'en assurerai le financement dans la limite du budget réactualisé par cette entreprise.*

*Regrettant cette situation, je vous assure néanmoins de mon indéfectible attachement au village de Labergement Sainte-Marie. »*

*Nous ne pouvons que regretter pour la commune l'abandon de ce projet pour lequel nous nous sommes investis.*

*Autre dossier qui nous tient à coeur : la démission (que nous regrettons) de M. Didier Prévalet:*

*« En raison de divergences majeures dans les méthodes et la gestion de la commune ... n'ayant pas grand espoir de voir les choses évoluer de façon positive ... j'ai pris la décision de me retirer de mes fonctions de Conseiller municipal. »*

*A ce jour, le poste est toujours vacant.*

*Nous vous tiendrons informés.*

*Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes et vous présentons tous nos meilleurs voeux de santé et bonheur pour la nouvelle année.*

*Bien Vivre à Labergement*

## Personnel communal



**Mme Véronique  
Coulot-Pagnier**

Rédacteur Principal  
En poste depuis  
Juin 2019  
Auparavant secrétaire  
de Mairie à  
Vaux-et-Chantegrue  
pendant 17 ans

**Mme Karine Olivier**

Adjoint Administratif  
En poste depuis  
Septembre 2020  
Auparavant assistante  
de direction chez un  
commissaire aux  
comptes



**Mme Anne Sophie  
Meunier**

Adjoint Administratif  
En poste depuis  
Février 2021  
Auparavant conseillère  
bancaire

**Mme Florine  
Gardien**

Adjoint Technique  
en charge de  
l'entretien des locaux  
En poste pour 3 mois  
depuis mi-novembre  
2021



**M. Cyril Dey**

Adjoint Technique  
Principal  
En poste depuis  
Mai 2011  
Auparavant menuisier  
et fondeur

**M. Elie Nachin**

Adjoint Technique  
En poste depuis  
Mai 2021  
Auparavant  
poissonnier  
pendant 14 ans



## Vidéo Protection

Vous avez peut être remarqué la camionnette d'une entreprise qui circulait dans le village, aux entrées, intersections et sorties.

Cette entreprise, « Micro-online », est spécialisée dans la vidéo-protection.

Onze caméras « lecture de plaque d'immatriculation » sont opérationnelles dans notre village et permettront aux villageois d'être plus sereins face à la recrudescence de vols, cambriolages et incivilités.

Grâce à un partenariat avec la gendarmerie, les enregistrements sont extraits et exploités seulement sur réquisition judiciaire afin de poursuivre, ensuite, les malfaiteurs au pénal. Cette installation est très encadrée et la lecture des vidéos ne peut être faite que par M. le Maire et la Gendarmerie.

Cette installation a été financée par le budget communal à hauteur de 24 000 € HT.

## Mairie

### Le secrétariat de Mairie vous accueille

du Lundi au Samedi  
de 10h - 12h  
et les mardis et jeudis  
de 16h à 18h

Tel : 03 81 69 32 05

mairie.labergement@gmail.com

**Fermeture exceptionnelle  
de fin d'année les vendredis  
24 et 31 décembre 2021**

## Agence postale

L'agence postale  
est à votre disposition  
dans les locaux de la Mairie :

**lundi, mardi, samedi  
de 8h30 à 11h30**

**et le jeudi de 15h à 18h**

**Attention !**

**Fermeture de l'agence postale  
les 24, 25 et 26 décembre  
et les 31 décembre,  
1<sup>er</sup> et 2 janvier**

## Infos... Infos... Infos...

**Dans les locaux de la Mairie,  
que ce soit pour l'Agence Postale ou l'accueil Mairie,  
il vous est demandé d'utiliser la sonnette  
pour indiquer votre présence !**

## Déchèterie

**Horaires d'hiver :  
1<sup>er</sup> novembre - 31 mars**

Lundi : 13h30 - 17h15

Mardi : *fermé*

Mercredi : 9h - 11h45 et  
13h30 - 17h15

Jeudi : 13h30 - 17h15

Vendredi : 13h30 - 17h15

Samedi : 9h - 11h45 et  
13h30 - 17h15

Vignette obligatoire  
à retirer en Mairie

## Don du sang

Jeudi **20 janvier** 2022

Jeudi **24 mars** 2022

Jeudi **19 mai** 2022

Salle des Vallières  
**de 16h à 19h30**

Pour toute info  
et

prise de RDV  
connectez-vous sur :  
[dondesang.efs.sante.fr](http://dondesang.efs.sante.fr)

## État civil

2<sup>ème</sup> semestre 2021

### Naissances :

04 août	Amiez Marin
13 août	Arthaud Léontine
15 août	Villequenault Eva
02 septembre	Baudoz Come
05 octobre	Monnier Margot
14 octobre	Bec Kieran
14 octobre	Viennot Ellio
16 novembre	Faure Ella
23 novembre	Briot Mila

### Mariages :

25 septembre	Mahdi Mouna et Biston Ludovic
25 septembre	Paillard Charlotte et Rota Jeremy
02 octobre	Jeannier Nathalie et Millot Gilles

### Décès :

06 juillet	Barillot Jean Christophe
11 août	Mouraux Bertrand
01 décembre	Girard Laurent
03 décembre	Robbe Reine

## Nos anciens

### Anniversaires :

Ont été fêtés ce semestre, à l'occasion de  
leurs 90 ans :

14 juillet	Bruez André
30 août	Michel Paul
18 septembre	Capelli Charles
28 octobre	Bruez Suzanne
25 novembre	Marguier Christiane

### Noël des aînés :

En cette fin d'année, la municipalité offre une soixantaine  
de paniers garnis aux habitants de plus de 75 ans.

*Imprimé par nos soins*